



Une réforme du collège ne peut se concevoir sans une refonte complète du système éducatif français

En procédant par filtrages successifs, l'enseignement forme les élèves au bac et à l'entrée dans les études supérieures. Ce parcours, fait d'une suite de ruptures, montre que le système éducatif et ses évaluations ne permettent pas une intégration émancipatrice : **on ne changera donc pas le collège tant qu'on ne repensera pas le système éducatif et son examen final.** En effet, ils s'organisent exclusivement autour des savoirs et nient l'élève dans sa personne, ses connaissances et ses besoins.

C'est une erreur de transmettre des savoirs sans prendre en compte derrière l'élève, le jeune.

Pourtant la loi d'orientation de 1989 place l'élève au centre du système éducatif. **Nos pratiques éducatives, mises en œuvre et actualisées par des milliers d'enseignants, tentent de mettre effectivement les enfants, les jeunes, au centre du processus d'apprentissage dans un esprit coopératif.**

La mise en œuvre quotidienne de ces pratiques permet à tous les élèves d'entrer dans une dynamique permanente de développement personnel et de recherche, et de vivre l'éthique définie notamment par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Nous proposons une généralisation de nos pratiques dans deux domaines majeurs indissociables : **le respect de l'enfant, du jeune et l'approche des savoirs dans un cadre coopératif.**

Cela suppose la mise en place d'une institution démocratique débarrassée des structures hiérarchiques et respectueuse des droits fondamentaux, précisément pour la participation aux prises de décision.

Dans le cadre indispensable d'un collège polytechnique pour tous, nous oeuvrons pour :

Le respect de l'enfant, du jeune

- En reconnaissant les jeunes comme des personnes, en respectant le rythme de travail de chacun, son originalité, tous les aspects de sa personnalité et de son vécu social et culturel.

- En favorisant l'ouverture sur la vie, l'autonomie, le sens critique et la prise de responsabilités.

- En donnant aux jeunes la place et la reconnaissance dont ils ont besoin pour se développer et en permettant l'apprentissage de la liberté au sein d'un groupe.

Une approche des savoirs dans un cadre coopératif

- Par la vie collective et sociale au sein de l'établissement

- Par des projets collectifs et individuels.

- Par la maîtrise et le lien entre toutes les approches : artistique, linguistique, littéraire, manuelle, philosophique, scientifique, sportive et technique, tout en repensant la définition des disciplines d'enseignement.

- Par l'utilisation du processus de « tâtonnement expérimental » pour l'acquisition des savoirs.

Cela suppose :

- Un aménagement des niveaux pour dissocier classe d'âge et classe d'apprentissage.

- Un enseignement permettant un parcours personnel dans le cadre de programmes officiels, avec une attention particulière pour les publics (jeunes et leur famille) culturellement distants du système scolaire.

- La constitution d'équipes enseignantes autour d'un projet cohérent au sein d'un établissement scolaire, la redéfinition du métier de professeur et de sa formation

- L'association, grâce à des moyens conséquents, de toutes les équipes enseignantes à la gestion de l'établissement et de l'institution, dans son organisation matérielle et dans ses contenus pédagogiques.

- Une formation initiale et continue conséquente où les acteurs prendront toute leur place, avec une vraie reconnaissance de la coformation.

- Une ouverture et une coopération avec des équipes sur le plan international.

- La mise en place et le développement d'un réseau d'établissements coopératifs.

ICEM-Pédagogie Freinet

Août 2003
(l'ICEM-PF est membre du CLIMOPÉ)